

## Tarifs prestations Assainissement - Année 2022

\* Majoré du taux de TVA en vigueur chaque année

Branchements Assainissement		
Assainissement "Eaux Usées"		Tarifs HT 2022*
		CCPC
ASS-1	Branchement eaux usées de DN de 125mm à 200mm et < ou = 3 ml	1 380,00 €
ASS-2	Branchement eaux usées de DN > à 200mm et < ou = 3 ml	1 815,00 €
ASS-3	Plus-value par ml au-delà de 3ml pour branchement d'eaux usées quel que soit le DN	145,00 €
ASS-4	Création d'une boîte de branchement d'assainissement "eaux usées"	850,00 €
ASS-5	Mise à niveau de boîte de branchement d'assainissement "eaux usées"	500,00 €

Assainissement "Eaux Pluviales"		Tarifs HT 2022*
		CCPC
ASS-6	Branchement eaux pluviales de DN de 160mm à 200mm et < ou = 3 ml	1 380,00 €
ASS-7	Branchement eaux pluviales de DN > à 200mm et < ou = 3 ml	1 815,00 €
ASS-8	Plus-value par ml au-delà de 3ml pour branchement d'eaux pluviales quel que soit le DN	145,00 €
ASS-9	Création d'une boîte de branchement d'assainissement "eaux pluviales"	850,00 €
ASS-10	Mise à niveau de boîte de branchement d'assainissement "eaux pluviales"	500,00 €
ASS-11	Création de gargouille au niveau du trottoir pour raccordement de gouttière de DN 100 mm et < ou = 3 ml	625,00 €
ASS-12	Plus-value par ml au-delà de 3ml de gargouille au niveau du trottoir pour raccordement de gouttière quel que soit le DN	95,00 €
ASS-13	Plus-value pour création de regard de visite sur réseau d'assainissement "eaux usées" ou "eaux pluviales"	1 120,00 €

**Les travaux de création d'un branchement d'eaux pluviales, réalisés en tranchée commune avec la création d'un branchement d'assainissement d'eaux usées, bénéficieront d'une minoration de 50% de leurs prix.**

Analyses et Prélèvements		
		Tarifs HT 2021
		CCPC
ASS-14	Prélèvements Eaux Usées (Chimie ou Bactériologie)	40,00 €
ASS-15	Analyse (Phosphore total ou Ortho phosphates ou Nitrates ou Ammonium ou Nitrite ou DCO)	10,00 €
ASS-16	Analyse (DBO5 ou Azote global)	45,00 €

Autres prestations		
		Tarifs HT 2022*
		CCPC
ASS-17	Dépotage de matières de Vidanges	15,00 €
ASS-18	Heure d'intervention d'un agent d'exploitation "assainissement"	40,00 €
ASS-19	Heure d'intervention d'un responsable d'exploitation "assainissement"	45,00 €
ASS-20	Remboursement suite à déplacement d'un agent d'exploitation "assainissement" sans intervention	50,00 €
ASS-21	Heure d'Inspection Télévisuelle de réseau ou branchement d'assainissement	85,00 €
ASS-22	Contrôle de conformité de raccordements aux réseaux d'assainissement dans le cas d'une vente	83,33 €

**Les contre-visites faisant suite à des travaux de mise en conformité de(s) raccordement(s) d'assainissement ne font pas l'objet de facturation.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
053-200048551-20211206-DELIB202112205-DE

**Un contrôle de conformité est valable 12 mois. Suite à une demande écrite et sans facturation complémentaire, cette durée peut être prolongée de 12 mois supplémentaires.**

Accusé de réception exécutoire  
Réception par le préfet : 15/12/2021

Publication : 15/12/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

